

Isa

F1
B2650 S ex 1

STATISTIQUES ET FAMILLES
TAUX ET PROBABILITES D'AGRANDISSEMENT
DES MENAGES ET FAMILLES
-trois études-

par Bernard LACOMBE

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 26505 ex 1

Cote : B

29.6.89 M

P163

Département Société, Développement, Urbanisation

AXE 2 "REALITES ET STRATEGIES DU DEVELOPPEMENT"

DOCUMENT DE TRAVAIL N° 7

AOUT 1988

LE MENAGE ET LA FAMILLE RESTREINTE, ILLUSION METHODOLOGIQUE
DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE D'ENQUETE

par Bernard LACOMBE,

démographe, Commission de Sociologie et
Département H ORSTOM

et

Marie-José LAMY

historienne, Démographe,

Institut de démographie de Paris

22 rue Vauquelin 75005 - Paris

Paris, Avril 1986

AVANT-PROPOS

Ce document de travail comporte trois études sur la famille. La première, préparée pour un ouvrage collectif, tente une synthèse de la question de l'appréhension statistique de la famille dans les pays, africains en particulier, et s'interroge sur la taille restreinte des familles trouvée dans les enquêtes statistiques, restreintes eu égard aux normes sociologiques, et sur l'existence d'un artefact méthodologique.

Les deux autres études que l'on trouvera dans ce document sont anciennes mais n'ont jamais été publiées. La première (1985) est l'essai de théorisation de l'expérience d'analyse tentée dans la seconde (1982).

La question est la suivante : comment utiliser une information, la relation de parenté, relevée dans les enquêtes pour des raisons d'identification des individus et des sujets (un sujet est interviewé personnellement, un individu est enquêté, relevé simplement et est une unité d'enquête).

Le problème qui se pose dans ces deux études est celui de l'analyse statistique des rapports de parenté tels que les appréhendent les enquêtes empiriques de démographie ou de socio-économie. Des concepts similaires sont bien évidemment forgés un peu partout par les empiristes-collecteurs de données, qui par ce travail de fourmi forgent, à partir d'exploitations neuves de données classiques et d'analyses novatrices réclamées par des données empiriques nouvelles. On trouvera dans les travaux de Patrice VIMARD, Agnès GUILLAUME en particulier, des références différentes de celles présentées ici.

Bernard Lacombe août 1988

La famille, terme auquel nous conservons son sens vague dans une première approche, n'est pas un objet central de la démographie et de la statistique d'enquête. La démographie, science essentiellement quantitative et statistique * (Dictionnaire démographique multilingue, Nations unies) a pour objectif l'étude des populations humaines dans leur dimension, leur structure, leur évolution. Qui dit population dit ensemble d'individus au sens statistique du terme **, et donc l'analyse démographique porte sur des individus d'une même population de leur entrée (naissance, immigration) à leur sortie (décès, émigration) dans un stock. Pour ces individus et cette population, on calcule taux et probabilités: natalité, fécondité, migration, nuptialité, mortalité... on peut augmenter le genre de sujets et, par exemple, adjoindre d'autres phénomènes: par exemple la morbidité, mais l'on voit bien que de proche en proche, on sort d'un champ scientifique pour pénétrer dans un autre avec un ensemble de techniques, et par cet ensemble de techniques. Rappelons incidemment qu'une population se définit par un ou plusieurs critères: la nationalité, l'âge, le passage à un moment évènement (si cet évènement est une année de naissance on parle de génération, si cet évènement est autre, comme le mariage, on parlera alors de cohorte) ou par tout autre critère que l'on juge d'intérêt (la population des immigrés par exemple). De toutes ces manipulations, des perspectives de population sont déduites, que d'aucuns prennent pour des prévisions, ce qu'elles ne prétendent jamais d'être, que la réalité dément avec constance, mais dont l'intérêt scientifique reste patent puisqu'elles fournissent à l'analyse économique et sociale des points de référence quant à l'évolution.

Une autre difficulté se pose à l'étude de la famille vu du point de vue statistique et démographique: les individus et les évènements qu'étudient les démographes sont biologiques ET sociaux.

* L'extension de la démographie hors de ce champ/point de vue quantitatif/statistique, a pour principal inconvénient de faire de la démographie, soit une science de synthèse (synthèse de quoi, au nom de quoi?), soit LA Science.

** Petit Robert, p.1084, éd.1983, "Population: 3°Sc.(XX°). Ensemble d' "individus", d'unité de la même espèce trouvés ensemble, sur lequel on fait des statistiques."

Ce "et" est facilement oublié. Cette omission est une approximation valable pour certains cas: on peut se dispenser de trop fouiller le caractère social de certaines variables: une naissance, un décès ne sont considérés que sur leur angle biologique -mais déjà l'on rencontre de grandes difficultés de classement, insolubles en certaines études: continuum entre fausse-couche, avortement, mort-né, né vivant décédé à la naissance... dans de nombreux cas, on peut donc occulter la dimension sociologique de la variable. Mais dans d'autres, la dimension sociologique sous-tend toute la définition de la variable: ceci est particulièrement net en ce qui concerne le mariage, aux règles et coutumes si diverses *, ou en ce qui concerne la migration et la résidence, qui ne sont pas des notions contraires: où demeure un nomade, un prisonnier, un interne de pensionnat ou d'hôpital? quel est le domicile, légal ou habituel, d'une personne nouvellement arrivée, qui veut s'installer mais que les conditions globales -le chômage par exemple- forcera au départ pour une autre résidence temporaire quoiqu'elle en ait; cette personne n'est résidente nulle part, au sens légal ou au sens de fait **. La détermination des faits démographiques est si malaisée que certains en ont même déduit la relativité absolue des concepts. Ainsi, au Congrès de l'Union internationale de l'Etude scientifique de la population, à Liège en 1973, un intervenant, particulièrement en verve, avait proposé que l'on reconsidère la question du décès pour des sociétés qui tiennent leurs morts comme partie prenante du monde des vivants***. Cette proposition n'avait pas même été considérée. Les premières données démographiques étaient de conception légale, leur collecte étant faite par des administratifs;

* voir notre article in STATECO , INSEE PARIS, n° 35-1983 : NUPTIALITES , pp 37-57

** c'est le cas de certains travailleurs Antandroy à Madagascar qui sont des itinérants; travailleurs agricoles, profitant des diversités offertes par l'écologie de l'île, ils travaillent ici ou là pendant quelques mois, ou quelques semaines, ceci durant quelques années ou ils accumulent un pécule avant de s'installer au pays.

*** Il faut dire que l'abus qui a été fait de notions telles que "fécondité naturelle" dans la littérature démographique ait amené quelques réactions intenses.

actuellement, l'on recherche plus la cohérence des données et leur cohésion sur le plan de la logique. Mais l'espoir que l'on pouvait alors entretenir d'obtenir des données sans reproche paraît illusoire. C'est par l'intermédiaire de ce biais que les enquêtes socio-économiques, qui utilisent en règle quasi-générale les mêmes concepts, conceptions et méthodes que la démographie (malgré une sophistication plus grande des outils d'analyse) sont impliquées dans notre étude sur les difficultés de la définition de la famille et du ménage.

Historiquement, la démographie est née d'une double préoccupation:

- la première est un souci d'actuaire: connaître le terme de la vie humaine, à des fins de calculs financiers; cependant c'est par l'utilisation des récapitulatifs des bulletins de décès des paroisses, éditées à Londres pour déceler une éventuelle apparition d'une épidémie de peste, que John GRAUNT publia la première table de mortalité. Parfaite dans sa conception technique, fantaisiste dans ses résultats (les informations donnaient non l'âge des décédés, mais la cause de leur décès, c'est cette assimilation causes/âges qui brouilla l'information) cette table fut rendue obsolète par celle que Edmund HALLEY; moins connue que la comète, cette table du même nom n'en est pas moins remarquable par sa cohérence (DUPÂQUIER, J.197

- la seconde préoccupation est celle de tout état centralisé: savoir qui est quoi du point de vue de l'impôt et autres joyeusetés des administrations. De cette conception est née la technique du recensement, attestée dès la plus haute antiquité: celui de l'an zéro en Palestine, commandé par Hérode, a acquis quelque réputation*.

La conjonction des deux préoccupations a donc créé l'analyse démographique. Reste à préciser pourquoi celle-ci n'a abordé que tardivement l'étude de la famille: on parlait certes de feu, foyer, ménage, famille, mais on se gardait bien d'aller y regarder de trop près. En effet, les techniques statistiques n'étaient pas adaptées, mais surtout les données n'existaient pas, or c'est l'existence de données qui crée les méthodes d'analyse, tout comme c'est le besoin de la société qui crée le recueil des données (il peut y avoir un hiatus entre les raisons du recueil et celles de l'analyse, à la limite

* Notons qu'il est là aussi question d'une comète!

elles peuvent n'avoir rien à voir: le lien entre la table de mortalité de John GRAUNT et la peur de la bourgeoisie anglaise devant la peste n'est pas évident!). Les sources de la démographie n'étaient pas propices à l'émergence de la famille comme sujet d'étude démographique; si on étudiait la famille c'était celle, toute abstraite malgré l'apparence, des enfants d'une femme; quand on voulait vraiment étudier les unités sociales dans lesquelles s'inscrivaient les individus, vrais sujets-objets de la démographie, c'était en se limitant à la décomposition de ces unités, dont on faisait la statistique comparée en les groupant en populations différentes selon quelques traits caractéristiques, dont en particulier la taille (nombre de personnes de l'unité) et le chef de l'unité, dont les déterminations étaient attribuées à l'unité (par exemple la catégorie socio-professionnelle). C'est les progrès de la collecte et ceux des capacités des machines d'exploitation informatique qui ont provoqué l'apparition de l'étude de la famille en plusieurs points de la communauté scientifique des démographes.

A partir des recensements, la collecte s'est diversifiée et les anciens concepts (feu, foyer) ainsi que les déterminations juridiques ont cédé le pas à des concepts et des déterminations plus techniques: le concept de ménage (household) est devenu, en ce qui concerne notre propos, déterminant. Il parut "logique", "évident". Sur les plans social, économique, démographique, il était, semblait-il, irréprochable. Quand les choses ne paraissaient pas très conformes au modèle, on pensait à une réalité résiduelle (la grande famille devant au bout du compte devenir restreinte partout), ou à des exceptions bien contrôlées (les institutions à un bout de l'échelle, les ménages d'une personne à l'autre), ou à des modifications normales du modèle (un ménage composé d'une mère seule avec ses enfants)... L'analyse partait d'une idée: le ménage c'est plus ou moins la famille restreinte, noyau autour duquel s'agglutinent d'autres individus (parents du couple, cousins, domestiques...).

Chaque pays disposant d'un appareil statistique a finalement produit des données sur la famille de par la simple logique du travail de ses statisticiens et démographes: pour collecter les données démographiques on recueillait aussi cette information et la pente naturelle d'un démographe est d'analyser les données qui existent.

L'analyse comparative de ces données réserve bien des surprises dont Hervé LE BRAS se fait l'écho dans la publication de synthèse qu'il a réalisée en 1979 : chaque pays de l'OCDE, pour se restreindre à cette entité politico-économique, a ses propres définitions, et celles-ci entraînent des divergences assez grandes; un autre démographe, Michel GARENNE, a procédé de même pour les ménages en Afrique, et arrive aux mêmes difficultés de comparaison.

La critique du concept ménage-famille s'est ainsi peu à peu construite au cours de la décennie passée. Plus virulente dans les pays qui ont "importé" la démographie que chez les autres où elle était née, cette double critique se rejoint actuellement en un effort pour relativiser la notion et ... la conserver.

Depuis le haut Moyen-âge le ménage-famille semble avoir une réalité sociale et économique dans nos sociétés * et le développement des nations occidentales paraît lui avoir donné la primauté en tant que cellule de base de la société; sur le plan idéologique, la famille, chrétienne, ou bourgeoise, ou fasciste, a eu une belle carrière, qui paraît se continuer avec l'idéologie malthusienne de la planification familiale moderne **. Baignant dans cette ambiance, les démographes des nations développées en proie à la statistique ont cru que le ménage-famille était le pivot de toute collecte: que l'on recense les individus et qu'on les regroupe en familles nucléaires et ménages plus ou moins restreints, ou que l'on recense les ménages dont on relève ensuite les individus, le ménage-famille paraît une étape obligatoire de la saisie de l'information.

A ce point de l'analyse il devient important de définir ce dont nous parlons et ne plus se contenter des mots ménage et/ou famille et ménage-famille, ménage réduit, famille restreinte, noyau familial, famille élargie ... tous ces mots se cachant plus ou moins derrière les concepts que l'on utilise.

Le démographe et le statisticien d'enquête ne connaissent que

* ANNALES ECONOMIES ET SOCIÉTÉS, N° spécial sur la famille, 1965

** La planification familiale moderne appuyée sur des techniques de contraception sans précédent dans l'histoire est un service social comme un autre et dont les justifications techniques, politiques (écart croissance de la population/croissance de l'économie), démographiques, sociales (situation des femmes) sont suffisantes pour qu'on n'y adjoigne pas, et surtout qu'on ne la confonde pas, avec un malthusianisme politique.

le concept de ménage. Tous les autres sont des broderies sur ce concept qui n'admet pas de définition universelle et satisfaisante car ^{elle} fait appel à plusieurs dimensions de la vie en société: - la résidence (résidence habituelle, mélange de droit et fait
 - la filiation et l'alliance ;
 - le genre de vie ;
 - la vie en commun ;
 - communauté des revenus ;
 - communauté de consommation .

Le ménage est un groupe de personnes vivant ensemble. L'on voit tout de suite combien ce concept va dépendre des définitions; ainsi la définition italienne inclut les "liens affectifs" dans ses critères de définition (LE BRAS, H. 1979:159). Le système français définit le ménage par le logement, on est assuré que cette unité n'est pas moins compliquée à définir; au contraire au Portugal on définit le ménage par la parenté "et le logement n'intervient que pour la limiter aux membres présents" (LE BRAS, H. 1979:161). Et la parenté est une chose suffisamment complexe pour compliquer toute définition des unités sociales par ce biais, tous les anthropologues le diront... Comme le ^{déclare} H. LE BRAS dans son étude pour l'OCDE: "les significations complexes du ménage ne sont guère simplifiées par ces définitions qui renvoient à d'autres définitions elles-mêmes complexes". (1979:77).

Mais la vraie question pour un statisticien d'enquête, qu'il soit démographe ou socio-économiste, c'est de trouver un moyen, un biais, pour compter sans omission ni double compte. Cette notion de vie commune, qui recouvre quand même bien la notion de parenté: quand on est apparenté on vit ensemble et quand on vit ensemble on est apparenté... cette notion de vie commune, malgré ses imperfections est opératoire, elle fonctionne comme critère de collecte même si elle n'a aucun sens ou aucune dénomination pour telle ou telle société. Car aucune société n'est organisée n'importe comment, et toute ont des bases biologiques et spatiales.

La critique du concept ménage s'est produite dès que l'on a voulu en tirer des renseignements valables sur la société. Comme le dit si bien H. LE BRAS (1979:75): "On a observé ces ménages pour obtenir sur les familles certains renseignements qu'exigeait la planification sociale". En ce qui concerne les pays africains par contre, le mouvement a été plus cahotique et presque individuel: certains scientifiques se sont "intéressés" à l'analyse des ménages et familles : H. RAULIN (1975), ethnologue qui a produit une remar-

quable synthèse sur les données collectées par les enquêtes démographiques réalisées en pays africains francophones, les autres sociologues ou démographes qui suivirent partirent en général d'un besoin, interne à l'analyste, de tirer le maximum de renseignements des données qu'il exploite. Dès le début de l'exploitation de ces données sur la famille et le ménage, les auteurs ont rencontré les limites des définitions, la critique a été très vive: le ménage n'est pas la famille, la famille, qu'est-ce que c'est?, la famille restreinte n'est pas un modèle universel, l'évolution dans les pays développés amène l'émergence de familles d'isolés, de couples sans mariage, de mariages sans enfants, d'enfants à deux logements: celui du père, celui de la mère... Un même mouvement de contestation s'est produit dans les enquêtes agronomiques dont le groupe AMIRA s'est fait l'écho (voir références). Pourtant cet esprit de remise en cause ne semble pas avoir atteint son but si on se limite à la seule collecte démographique: en effet on ne trouve pas d'enquête pouvant se libérer de la notion du ménage-famille ce qui semble tenir à trois raisons:

- la première est que malgré son inadéquation le concept fonctionne, comme nous l'avons déjà dit, empiriquement, de par le fait qu'il faut un homme et une femme pour faire des enfants, que les enfants restent, plus ou moins longtemps avec leurs parents, et que même si ce noyau familial n'est pas "reconnu" socialement, il n'en existe pas moins;

- la seconde est que le concept fonctionne en des sociétés où on ne l'attendrait pas compte tenu de la permanence des notions de grande familles (clans, lignages). C'est le cas au Congo, où quoiqu'aucun nom ne le désigne le ménage-famille est réalisé dans une très grande proportion des cas (G.BOUNGOU et al, 1984)

au Sénégal, malgré de nombreuses nuances (V.MARTIN, 1970)

On trouvera dans les communications présentées au CICRED pour la réunion de Décembre 1982 de nombreux exemples pour des pays non européens;

- la troisième est que l'on n'a pas trouvé mieux, ou plutôt moins mauvais.

Ces critiques et la mise en évidence des limites du concept empirique de ménage-famille ont une importance très grande: d'une part les auteurs qui travaillent sur ces données le font avec prudence et tentent de mieux cerner la réalité concernée par les définitions (cesser de confondre la "concession" mode de regroupement spatial d'un ensemble de maisons en certains pays africains, avec

l'exploitation agricole, avec la famille au sens de lignage, le ménage, avec la famille nucléaire...) d'autre part, ces auteurs prennent garde de ne plus comparer un pays à l'autre, une enquête à l'autre sans y regarder de près *; enfin, ils cessent de demander au ménage-famille d'être systématiquement signifiant socialement (il n'en reste pas moins qu'il signifie quelque chose, mais que ce "quelque chose" reste un "je ne sais quoi" qui est à déterminer cas par cas).

Un autre point de blocage s'est révélé: les facilités de l'informatique provoquent^{*} une inflation de l'information de type classique. A partir d'une enquête ou d'un recensement on peut produire des milliers de tableaux... dormants.** Ce qui fait écrire à Hervé LE BRAS (1979:73):

"Ces données emplissent parfois d'épais fascicules des recensements récents. Deux à trois cents pages de tableaux y gisent endormies. Quatre raisons expliquent leur sommeil."

Ces quatre raisons que LE BRAS donne sont les suivantes:

- difficulté d'interprétation;
- catégories (ménages, familles) floues;
- la description est très dépendante des catégories générales des recensements (population de droit ou de fait);
- l'objectif des données n'est pas clair (si c'est seulement pour décrire la fécondité, alors on ne voit pas le lien; si c'est pour décrire la société l'apparente "neutralité" des concepts ne permet pas de conclure, pour décrire il faut

* Ces réflexions n'entraînent aucun jugement sur la légitimité de travaux tels que ceux engagés par Emmanuel TODD, il est évident que l'utilisation que celui-ci fait de données que par ailleurs nous contestons en tant que praticiens d'enquête, sont des données qui existent et qui donc, en tant que données, doivent être utilisées, ce qu'E. TODD réalise, dans une certaine problématique.

** Pour une enquête fondée sur des données relativement simples, on est arrivé à obtenir plusieurs jeux de ... 256 tableaux...^{**} Disons en passant que les facilités informatiques ne remplacent pas les idées, lesquelles ne sortent pas des nombres comme le pensent certains. Or l'analyse statistique des ménages-familles des recensements et enquêtes démographiques aboutit à une production de tableaux qui s'évalue en kilogrammes .

* Voir B.LACOMBE et al, 1982 a

savoir ce que l'on veut décrire).

Tous ces blocages, critiques et contestations ont eu l'énorme avantage de déciller les yeux de ceux qui mettaient trop d'espoirs dans de telles analyses et d'imposer l'idée qu'il fallait effectuer des investigations ad hoc sur la famille si l'on voulait étudier statistiquement le phénomène.

Dans cette nouvelle optique, qui s'imposera de plus en plus à l'avenir malgré ses balbutiements actuels, et qu'une action internationale appuie efficacement (CICRED, voir références), la famille et le ménage font l'objet de recherches spécifiques dans une certaine idée directrice, ces recherches vont bien évidemment sortir du dilemme posé par la statistique des ménage²-familles comme sous-produit des recensements et enquêtes démographiques. Le modèle de type européen est bien évidemment abandonné dans ce genre de travaux sans même que cet abandon fasse problème, même si l'unité d'enquête reste, ce qui est parfois le cas, comme dans l'enquête menée au Congo (G. BOUNGOU et al, 1984), le ménage-famille. Dans ce cas, le ménage-famille est seulement une unité de tirage de l'enquête et non une unité sociale jugée a priori pertinente. Dans ces enquêtes, qui sortent de notre propos puisque justement elles sortent des critiques que l'on peut adresser aux données démographiques concernant la famille, les événements familiaux sont utilisés comme des traceurs de la réalité familiale, la parenté est utilisée comme déterminant un champ social, l'habitat comme décrivant un espace socialement appréhendé par un groupe...

Pour conclure, nous résumons notre propos en affirmant que le modèle de la famille restreinte en statistique d'enquête s'est imposé via le ménage de par un effet d'eurocentrisme: la démographie étant née dans les pays développés, ceux-ci ayant cru que la famille nucléaire était la famille d'avenir, le modèle a été exporté dans les enquêtes empiriques sans que l'on perçoive d'une part les limites du modèle lui-même dans ses pays de naissance et d'autre part les inadéquations de ce modèle avec les pays où la statistique était un produit d'importation. Cependant, sans que l'on puisse penser que ceci perdura à moyen terme (au delà de 10 ans disons), il n'en reste pas moins que le ménage-famille est un concept pratique opératoire/actuellement dans l'enquête de terrain, où le mieux est souvent l'ennemi du bien et où il vaut mieux savoir composer avec la réalité et être modeste que vouloir

imposer à cette même réalité des concepts, satisfaisants pour l'esprit mais inapplicables dans les conditions d'exécution du travail de collecte. Nous avons bien là une illusion méthodologique fabriquée par une technique de collecte: comme concept pratique de collecte le ménage-famille est opérationnel, sa coïncidence avec une réalité sociale et un vécu des individus est pure chance. Il suffit de le savoir.

COMMENTAIRES

L'étude démographique de la famille et du ménage a produit désormais de nombreux documents dont nous n'avons cité que quelques uns. Au lecteur intéressé signalons:

Le CICRED est un organisme de coordination entre institutions qui poursuivent de mêmes buts et objectifs. Sis à Paris, 27 rue du Commandeur, 14^e arrondissement, il impulse des travaux dans quatre sujets principaux, dont la famille. Il a organisé plusieurs réunions. l'une en 1982, l'autre en 1984. Les rapports de ces rencontres sont publiées, ainsi que le rapport de lancement du projet, de 1979:

On trouvera dans la publication suivante un résumé des différentes méthodes d'analyse de la famille et du ménage:

DGRS, 1975

Les données individuelles et collectives

in Sources et analyse des données démographiques,

DGRS Paris, 1975: III^e partie, vol.1

Lors des colloques ou rencontres du CICRED un certain nombre de documents a été produit par des démographes et sociologues de l'ORSTOM (Paris), ainsi que des documents de synthèse des travaux réalisés par cet organisme sur la famille. Non publiés ils sont cependant disponibles.

AMIRA, groupe de professionnels en statistique et en économie, rattachés à l'INSEE^{Paris}, a produit toute une réflexion sur les "unités d'observation", thème très proche de celui abordé ici. En particulier AMIRA a publié un document de synthèse : "Contributions reçues sur le thème 'unités d'observation'".

Amira/Insee, Paris, 1983/ 234

Enfin, la revue POPULATION INDEX a publié dans sa livraison d'avril 1979 :

Household and Family Demography: A Bibliographic Essay

Population Index Vol. 45, n^o 2, 1979: 173-194

REFERENCES

BOUNGOU, G. et al, 1984

Données statistiques sur la famille au Congo.

Rapport final du projet DGRS CONGO et ORSTOM Brazzaville sur les Normes démographiques et les nouvelles dimensions familiales au Congo

DGRS / ORSTOM BRAZZAVILLE 1983 :46

DUPAQUIER, J. 1976

La table de mortalité d'E. HALLEY

Annales de démographie historique, 1976: 485-503

GARENNE, M. 1981

La taille des ménages en Afrique tropicale

ORSTOM, Section de démographie, document de travail n°12

ORSTOM, Paris, 1981: 43

LACOMBE, B. et al, 1982

Les ménages des villes du Congo

Document pour la réunion du CICRED de Décembre 1982: 17

MARTIN, V. 1970

Structure démographique de la famille chez les Sérère et les Wolof

Population, 1970, n°4: 771-796

RAULIN, H. 1967

Commentaire socio-ethnologique

Afrique Noire, Madagascar Comores: Démographie comparée

Vol.8 T. II.

DGRST - PARIS, 1967 (réédité en 1975)

TAUX ET PROBABILITES D'AGRANDISSEMENT DE LA
TAILLE MOYENNE DES MENAGES ET DES FAMILLES
SELON LA PARENTE

par

Bernard LACOMBE

ORSTOM, Paris

I.D.P., Institut de Démographie de Paris

Communication pour le

XXe CONGRES GENERAL DE L'UIESP

FLORENCE, Italie, 5-12 Juin 1985

Séance F.13 : Facteurs démographiques et autres
aspects du cycle de vie familial (Progrès
récents de la recherche en démographie for-
melle de la famille)

Depuis plus d'une décennie, l'étude de la famille avance et il peut être temps de rationaliser les procédures d'analyse. Une série de travaux antérieurs m'avait amené à analyser la famille comme groupe. Ces analyses étaient dans l'air du temps et furent tentées aussi par d'autres démographes.

Les éléments qui paraissent, dans ce type de recherche descriptive, à conserver, sont des concepts descriptifs des familles/ménages tels que:

- . la proportion de ménages d'isolés;
- . la proportion de noyaux familiaux (familles ou ménages nucléaires: couple complet et enfants);
- . la taille moyenne des familles/ménages collectifs (taille de 1 personne exclue), et la variance;
- . l'existence d'un noyau familial complet;
- . le nombre de générations en présence;
- . la nature du lien qui regroupe les membres: familial ou autre;
- . l'âge moyen
- ...

A ces éléments que, d'une manière naturelle, tout un chacun a retenu dans ses études empiriques sur la question, un problème s'est posé très rapidement.

En effet, aux analystes qui sont partis de données empiriques, il a paru que garder le chef de ménage comme élément de base de la description du ménage (ou le chef de famille pour la famille), faisait problème.

Pour certains d'entre eux, il a paru "naturel" que les caractéristiques personnelles du chef soient des caractéristiques du groupe qu'il rassemble, anime, dirige... C'est à dire son âge, son sexe, sa situation matrimoniale, sa nationalité, sa religion, sa langue, sa profession sont des éléments permettant

la description du groupe familial. L'on comprend que dans des situations sociales des pays développés, où la notion de chef de famille/ménage se dilue, garder les caractéristiques personnelles d'un individu pour décrire un groupe n'est pas une solution soutenable.

Cependant d'autres démographes pensent eux, nécessaire de conserver les caractéristiques du chef de famille/ménage comme caractéristiques descriptives des familles/ménages eux-mêmes. Dans les pays où les chefs de famille/ménage sont des éléments déterminants du groupe qui se réclame d'eux, cette position est tout aussi défendable que la première.

Dans l'état actuel des analyses et des données sur la famille, il apparaît qu'une position internationale valable en tout lieu et en tout temps, est insoutenable. Il faut accepter telle qu'elle se présente la contradiction d'ordre épistémologique qui renvoie à une différenciation internationale des pays.

Depuis ces débats, largement exposés dans les travaux de synthèse du CICRED, d'autres recherches théoriques se font, ainsi que des applications de méthodes d'analyse de données à l'étude de la famille. C'est dans le cadre de cet effort de renouvellement des instruments par un effort collectif d'affinement des procédures d'analyse que se situe cette communication.

L'idée de départ est que les enquêtes, qu'elles soient démographiques ou socio-économiques, recueillent, pour la gestion de l'information de base lors de la collecte, des rapports de parenté, et qu'une information collectée peut, et donc doit, être analysée.

Est exclue ici de la discussion, la question de la qualité de l'information. Ce problème, fondamental par ailleurs, est exté-

rieur au cadre théorique adopté ici. Effectivement, dans les enquêtes empiriques, les rapports de parenté décrits sont flous, grossiers (la classe "cousins" en langues européennes, "frères" en langues africaines...), mais l'effort d'amélioration de cette information porte sur la collecte, (voir à ce propos les travaux du groupe AMIRA, (groupe INSEE, France, d'amélioration des recherches en milieu rural africain). Lors d'une enquête sur la famille au Congo, nous avons dressé pour chaque rapport de parenté le schéma de parenté telle que l'anthropologie les dresse lors de ses investigations de terrain. (Lacombe et al, 1983).

Ceci étant dit, notre position de fond reste inchangée: les données collectées doivent être analysées, les procédures restent identiques, cependant les conclusions sont effectivement à nuancer selon la qualité et la finesse des données soumises à l'analyse. La statistique ne dispense ni d'intelligence ni de bon sens.

Pour exposer ces propositions d'analyse des données sur la famille/ménage, nous utiliserons des données résumées, elles ne sont là qu'à titre d'exemple pour présenter les calculs.

Trois classes de parents sont conservées:

- les épouses,
- les enfants
- les petits-enfants

ces rapports de parenté sont décrits par rapport au chef de ménage. Les deux derniers sont calculés pour les chefs de ménage mariés à une seule femme (les données sont des données africaines).

Sont calculées les tailles moyennes des ménages selon la présence ou l'absence d'une classe de parents (épouses, enfants, petits-enfants).

La comparaison permet le calcul de deux indices:

- le premier indice est la différence absolue entre tailles moyennes, en positif c'est donc l'accroissement de la taille moyenne d'un ménage quand une classe de parents existe, en négatif c'est la diminution de la taille moyenne quand un type de parents disparaît.

- le second indice est le taux d'accroissement de la taille avec l'apparition d'une classe de parents. (Il est possible de calculer la décroissance, mais il nous semble plus logique dans cet essai de procéder ainsi.)

Pour prendre un exemple, il suffit de raisonner sur les épouses:

Préons un ménage dont le chef est célibataire, s'il se marie, la taille moyenne va augmenter de 1, s'il est marié et divorce ou devient veuf la taille moyenne diminue de 1. Le taux de croissance ou de décroissance est alors aisément calculable. Mais si l'on prend maintenant d'autres rapports de parenté (présence d'enfants, de parents, de cousins...) l'on voit que l'augmentation en valeur absolue ne va pas être de 1 et que les taux d'accroissement vont connaître des différentiels éclairants pour analyser les différents rapports de parenté et non seulement les différentiels de zones, comme il l'apparaît si l'on prend seulement la présence/absence de l'épouse.

Soit \bar{t}_{-i} la taille des ménages SANS la classe de parents i ;

Soit \bar{t}_{+i} la taille des ménages AVEC la classe de parents i .

Le premier indice est : $\bar{t}_{+i} - \bar{t}_{-i} = T$

Le second indice est : $\frac{\bar{t}_{+i} - \bar{t}_{-i}}{\bar{t}_{-i}} = A$

Le tableau suivant fournit les données et les différents indices T et A calculés pour les deux zones et les trois classes de parents.

Zones / indices		Chef de ménage masculin		Chef de ménage masculin avec une seule épouse			
		sans épouse	avec épouse	sans enfant	avec enfants	sans petit-enfant	avec petits-enfants
1	Ē	4.06	7.16	2.87	7.28	2.83	6.60
	T		3.10		4.31		3.73
	A		.76		1.50		1.33
2	Ē	3.35	7.18	2.94	6.65	5.90	7.66
	T		3.83		3.71		1.76
	A		1.14		1.26		.30

Ce tableau, au demeurant assez simple, permet de constater les deux faits que nous avons l'ambition de noter :

1° les deux indices permettent d'analyser le différentiel entre zones ;

2° ils permettent également d'analyser le différentiel entre classes de parents.

Les données présentées ici sont des données de structures, les indices obtenus sont des taux. Avec les enquêtes à passages répétés, l'on a des ménages/familles qui se modifient d'un passage au suivant : y apparaissent et disparaissent des classes de parents, et l'on peut affiner avec le nombre de parents, le sexe ...), il y a donc là la possibilité de calculer, non plus de simples taux, mais des probabilités de passage des familles

et des ménages observés d'une catégorie à l'autre, chaque catégorie étant définie par la présence ou l'absence de telle ou telle relation de parenté ou par tel ou tel type de parent.

REFERENCES

1. LACOMBE B. et al. 1983

Normes démographiques et nouvelles dimensions familiales au Congo. Rapport de fin de programme.

ORSTOM, Brazzaville , Septembre 1983 : 91

2. GUILLAUME A., LACOMBE B. et SAADAP. 1982

Les ménages des villes du Congo

ORSTOM, Brazzaville,

Document préparé pour la session du CICRED de Décembre 1982
à Paris : 26

3. AMIRA

Les unités d'observation

INSEE-AMIRA, Paris, 1983 : 200

RESUME

Cet communication discute les concepts de taux et de probabilité d'agrandissement de la taille moyenne des familles et des ménages selon la relation de parenté entre les membres.

SUMMARY

This communication discusses the concept of rate and probability of the increase about the mean size of household and family according to the kinship relations between members.

LES MENAGES DES VILLES DU CONGO

par

Bernard LACOMBE, Paul SAADA, Agnès GUILLAUME

Les données dont il est fait ici état sont dues à l'obligeance du Centre de Recherches et d'Etudes Techniques de l'Habitat et de la Mission d'Urbanisme et d'Habitat au Congo de Brazzaville et de URBANOR Paris. Qu'ils en soient remerciés.

Cette étude n'est qu'une note réalisée à partir d'une pré-exploitation des données et fera l'objet d'une analyse approfondie. Le traitement informatique a été établi et réalisé par A. GUILLAUME.

L'enquête qui a fourni ces données a porté sur les deux grandes villes : Brazzaville et Pointe Noire et 12 villes secondaires du pays. Elle a été menée par Paul SAADA et son équipe. Il s'agissait d'une enquête socio-économique sur les ménages, avec un questionnaire unique. Les grands axes de la vie sociale, de l'activité économique, de l'habitat et de la scolarisation étaient investigués. Un document de synthèse présente les résultats de ce travail :

République Populaire du Congo
Ministère des Travaux Publics et de la Construction
ETUDES SOCIO-URBAINES : RAPPORT DE SYNTHESE
URBANOR - PARIS Octobre 1981

Cette étude a été réalisée dans le cadre de la réunion du CICRED, Paris, pour sa réunion de Décembre 1982 à Paris.

Les ménages des villes enquêtées sont décrits en ce qui concerne leur composition selon le nombre de personnes appartenant à telle classe de parents par rapport au chef de ménage. Les catégories choisies par le concepteur de l'enquête sont :

- chef de ménage (dans plus de 99 % des cas, le chef de ménage est de sexe masculin)
- épouse
- enfants
- conjoints des enfants et employés logés
- petits enfants
- ascendants et collatéraux
- cousins
- autres (et non-parents)

Il a été exclu les quelques rares ménages qui possédaient deux chefs de ménage car le cas est statistiquement négligeable, quoique sur le plan social il y ait là un phénomène qui n'est pas dû à une erreur d'enquête mais à des particularités peut-être éclairantes quant à la sociologie du ménage urbain.

Le traitement informatique que nous présentons ici a été établi en procédant par cheminement :

Le ménage a toujours un chef de ménage avec 0 épouse, 1 épouse, 2 ou plusieurs épouses (soit 3 cas). Chaque type de ménage ainsi constitué peut ne pas avoir d'enfants ou en avoir au moins 1 (soit 6 cas). A chacun de ces groupes peut se rattacher les conjoints des enfants : au moins 1 conjoint ou pas de conjoints (12 cas), ensuite la présence ou l'absence de petits-enfants (24 cas), puis d'ascendants et de collatéraux (48 cas), des cousins (96 cas) et enfin d'étrangers, non-parents du ménage. Soit au total 192 cas.

Nous avons exposé ces 192 cas (voir annexe p. 1 à 16) en présentant les arbres des possibilités pour les Centres Secondaires, puis Brazzaville et Pointe Noire. La présentation est la suivante :

tout d'abord les ménages composés :

- d'un chef de ménage, sans époux, sans enfants et toutes les combinaisons possibles avec les conjoints, petits-enfants, ascendants collatéraux, cousins, autres.....(32 cas)
- ceux sans époux avec des enfants.....(32 cas)
- ceux avec un époux sans enfants(32 cas)
- ceux avec un époux et des enfants(32 cas)
- ceux avec au moins deux épouses et sans enfants.....(32 cas)
- ceux avec au moins deux épouses et des enfants.....(32 cas)

A chaque niveau figure l'effectif global des ménages de chaque type N, puis E la taille moyenne des ménages et l'écart-type entre parenthèses. Pour les types de ménages "sans époux(se)" nous avons décomposé l'effectif selon le sexe du chef de ménage : CM MASC lorsque le chef de ménage est de sexe masculin CM FEM pour ceux du sexe féminin.

Les chiffres présentés sont ceux fournis par l'ordinateur, non arrondis ; compte tenu des pondérations, il arrive que N l'effectif d'un niveau supérieur ne soit pas égal à l'unité près à la somme de sa partition binaire au niveau inférieur immédiat. Signalons que la partition est binaire et présente dans les cheminements "à gauche" le cas "sans" où le lien de parenté concerné n'est pas représenté et dans les cheminements "à droite" le cas "avec" des parents de la catégorie concernée.

Si l'on considère, l'exemple des Centres Secondaires (annexe p. 1 et 2). L'effectif N : 5 752 représente les ménages composés d'un chef de ménage et d'une épouse. Ce type de ménage va se scinder en 2 groupes : ménage sans enfants (3 331 cas) et avec des enfants (2 421 cas). Pour les 3 331 ménages sans enfants 2 600 ont un chef de ménage du sexe masculin (CM MASC) et 731 du sexe féminin (CM FEM) - dans 17 de ces ménages des conjoints des enfants sont présents, et absents dans 3 315 cas. Dans ces 3 315 cas : 160 ont des petits enfants et 3 154 n'en ont pas etc ...

L'enquête dont il est fait état ici est une enquête par sondage, mais les données que nous présentons ont été repondérées ; aussi au-dessous d'un effectif présenté inférieur à 100, l'on verra que l'écart-type est presque toujours égal à zéro et il faut n'accepter pour ces données que les cas ayant des effectifs présentés qui soient au-delà de 100 ou même 300.

L'on verra que de nombreux cas sont des cas théoriques ou rares, soit parce que les cases sont vides, (mais étant donné le type d'enquête le cas existe peut-être à un ou deux exemplaires dans le pays tout entier) soit parce que l'enquête a saisi un ménage de ce type, mais à un ou deux exemplaires, seulement, ce qui se traduit par une variance nulle ou sans signification (voir tableau en annexe).

Les données exposées en annexe appellent de nombreux commentaires et surtout beaucoup de questions qu'aura à approfondir l'équipe DGRS-ORSTOM, cependant sans entrer dans trop de détail des observations majeures peuvent être faites.

Tout d'abord, une tautologie : plus il y a de types de relations de parenté plus la taille augmente. Ceci semble évident, mais cette évidence n'emporte pas cependant notre adhésion. En effet cela signifie qu'il n'y a pas de borne supérieure quant à la taille. Nous pensons, en exprimant cette idée, au logement. Prenons un logement "socialement convenable" pour 4 personnes, 5 personnes peuvent éventuellement y

loger ; un couple accueillera la grand mère du 1er enfant, la tolèrera au second, mais l'écartera à la naissance du 3ème enfant. Cas théorique ? à vérifier justement. En effet quand on examine dans le détail les tableaux en annexe l'on remarque quand on suit les cheminements de droite (les cheminements "avec" des parents de la catégorie) que l'agrandissement du ménage moyen n'est pas identique selon la relation de parenté considérée. Par exemple celle d'enfants accroît la taille de 2 unités environ, celle d'ascendants-collatéraux de moins de 1 (même de moins de 0.5), celle de cousins de 1 environ ...

Il y a là l'amorce d'une idée qu'il faudra approfondir : la probabilité d'agrandissement avec la présence ou l'absence de telle catégorie de parent.

La taille moyenne des ménages est plus élevée dans les grandes villes que dans les villes secondaires : (tableau 1).

Tableau 1 : Taille moyenne des ménages selon le nombre d'épouses du chef de ménage (avec l'écart-type).

Villes	Pas d'époux		1 épouse	2 et plus épouses
	Chef de ménage féminin	Chef de ménage masculin		
Centres Secondaires	4.35 (2.62)	2.60 (2.48)	6.03 (2.74)	10.73 (4.26)
Brazzaville	4.76 (3.36)	3.31 (2.98)	6.78 (3.10)	11.26 (6.59)
Pointe Noire	4.77 (3.19)	2.99 (2.35)	6.56 (2.91)	11.04 (3.89)

Nous constatons également au tableau 1 que les ménages dont le chef est de sexe féminin sont de taille plus élevés que ceux dont le chef est un homme.

Nous remarquons de plus que ces ménages restent "atypiques", en effet ils ont un écart-type très élevé, de même que les ménages dont le chef est polygame.

Les ménages d'isolés sont peu fréquents :

Centres Secondaires	: 6.9 %
Brazzaville	: 8.2 %
Pointe Noire	: 6.9 %

Seuls des travaux ultérieurs diront si cette fréquence, entre 7 et 8 %, est conforme à la situation de l'habitat dans les villes ou si c'est un effet de la méthode d'enquête socio-économique (qui implicitement privilégie le ménage défini sur des bases économiques et non proprement démographiques).

Une remarque que l'on peut faire est la très grande proximité entre le ménage et la famille nucléaire. Nous avons donc pour les villes du Congo une définition du ménage qui est très proche de celle que nous connaissons dans les pays occidentaux. Ce fait est ancien, puisqu'une étude de Jeanne-Françoise VINCENT : FEMMES AFRICAINES EN MILIEU URBAIN (ORSTOM, Paris, 1966) déclare :

"L'unité d'habitation est de plus en plus souvent constituée par la famille restreinte". (P.20).

Cependant un cas que nous aurions aimé isoler est celui des ménages avec ascendants, mêlés aux collatéraux et où les ascendants sont un peu effacés. Cependant l'étude de J.-F. VINCENT déclare la présence d'ascendants moins fréquente que celle de collatéraux.

L'intérêt de cette étude est d'examiner les conséquences d'une analyse informatique systématique pour décrire les ménages sur le plan démographique, dans une démarche purement empirique et informatique, si l'on peut s'exprimer ainsi.

D'une part force est de constater que beaucoup de ménages théoriquement possibles n'existent pas. Ce qui amène à éliminer de nombreux cas. D'autre part la masse d'information à examiner devient très vite impossible à dominer. Elle a permis cependant de trier parmi les phénomènes pour déterminer ce vers quoi on peut tenter de se diriger. On pourrait proposer l'indice suivant : le taux d'accroissement de la taille moyenne des familles selon la présence d'un type de parent définit par le rapport :

$$\frac{\text{(taille moyenne de la famille) "avec"}}{\text{(taille moyenne de la famille) "sans"}}$$

taille moyenne de la famille "sans"

"sans" et "avec" désignent l'absence ou la présence d'un type donné de parent.

Cependant il nous paraît intéressant de conserver cette démarche empirique, et sans garder tous les niveaux, tous les embranchements de l'arbre des possibilités, de faire la nomenclature empirique de tous les types possibles. L'exploitation informatique, permet ce genre d'exercice.

Par ailleurs l'arbre des possibilités amène à considérer un autre aspect des ménages c'est l'analyse du ménage par cercles concentriques déterminés par la nécessité de la présence de tel type de parents à partir d'un chef de ménage :

Chef--- de ménage	époux---	enfants---	conjoints-- des enfants petits- enfants ascendants	collatéraux--- cousins parents alliés	non-parents
----------------------	----------	------------	--	--	-------------

Il y a donc la notion de distance biologique et sociale et les notions liées de génération et de parenté.

Pour les sociétés africaines une difficulté supplémentaire provient :

- d'une part que ce sont des sociétés qui ont des parentés classificatoires et non équilibrées selon l'orientation utérine ou agnatique ;

- d'autre part que les données des enquêtes sont collectées dans des langues véhiculaires, en général non-africaines, qui ont des classes de parenté et des concepts inadaptés.

Nous nous trouvons devant l'éternel dilemme de la statistique sociale : présenter des informations cohérentes à la société mais dans une certaine généralité et une nécessaire abstraction.

Le fait que toutes les sociétés aient dû organiser socialement la base biologique de l'espèce humaine est une bonne base de départ pour tenter de mettre de l'ordre dans les informations disponibles en tentant d'intégrer ensuite l'effet du système de parenté sur les ménages et les familles sur la base desquels les individus se groupent.

Nous avons donc la cellule de base (couple et enfants) plus ou moins complète, parfois réduite au seul chef de famille, ensuite la génération précédant celle du chef et/ou ses descendants (petits descendants ou alliés des enfants, les beaux-enfants en terminologie française), les autres parents, les non-parents. Le système de parenté peut nous amener à faire ressortir une classe particulière de parent, mais il faut veiller à ne pas confondre importance sociale et importance statistique. En effet, dans l'étude déjà citée, Jeanne-Françoise VINCENT déclare pour une société matrilineaire :

"La présence d'une femme âgée - mère ou tante du mari - peut également se rencontrer mais beaucoup plus rarement" (qu'un autre parent du mari) (p. 20).

A priori ceci peut surprendre car le cas devrait être fréquent si l'on pense au simple fonctionnement des systèmes de parenté au Congo.

Toutefois, on peut penser à un effet de la mortalité et de la croissance de la population. Même dans un système matrilineaire il y a de fortes chances qu'il y ait plus de ménages d'accueil des "mères" âgées que de mères "disponibles". Nous avons donc une personne éminente sur le plan social, mais rare sur le plan statistique.

Le grand danger dans les études sur la démographie de la famille c'est de vouloir que la démographie révèle la sociologie, ou de penser la réciproque. Il ne faut pas confondre vitesse et précipitation, la volonté et la bonne volonté, et croire que nous pouvons accorder les résultats de deux disciplines scientifiques associées dans un même effort, qui nous permettra de réussir là où tant d'autres scientifiques d'envergure se sont cassés les dents : fonder une statistique de la famille et du ménage.

Annexe page 1

Tableau 1 : Effectif des ménages selon le lieu de résidence, le nombre d'épouse du chef de ménage et le nombre d'enfant du ménage.

Lieu de résidence	Nombre d'épouses du chef de ménage	Effectifs de ménage	Nombre d'enfant du ménage	Effectif des ménages
Centres secondaires	0	5 752	0	3 331
			1 et plus	2 421
	1	15 349	0	2 353
			1 et plus	12 997
	2 et plus	4 688	0	165
			1 et plus	4 523
Brazzaville	0	25 287	0	13 578
			1 et plus	11 709
	1	40 851	0	36 199
			1 et plus	4 653
	2 et plus	3 756	0	244
			1 et plus	3 513
Pointe Noire	0	8 333	0	4 650
			1 et plus	3 689
	1	19 586	0	2 092
			1 et plus	17 494
	2 et plus	3 112	0	3 070
			1 et plus	42

On ne présentera les résultats détaillés que pour des effectifs 10 000.

1 + Enfants

17 494
6.99
(2.73)

Ménages
des Villes
du Congo

conjointes des enfants	17 349 6.96 (2.72)														
petites enfants	15 559 6.70 (2.59)							1 790 9.23 (2.69)							
ascendants collatéraux	11 370 6.25 (2.45)				4 189 7.92 (2.58)				1 437 8.58 (2.42)				353 11.85 (2.08)		
cousins	9 485 6.05 (2.46)	1 885 7.27 (2.11)	3 599 7.51 (2.28)	591 10.39 (2.93)	1 243 8.30 (2.43)	193 10.40 (1.32)	317 11.95 (2.18)	36 11.0 (0)							
autres	9213 5.95 2.32	271 9.45 3.04	1800 7.17 2.03	85 9.50 2.51	3369 7.44 2.29	230 8.54 1.83	518 9.53 1.71	73 16.50 2.52	1171 8.41 2.46	72 6.50 0	193 10.40 1.32	-	-	-	-

Ville : POINTE NOIRE

Nombre d'épouse(s)
du Chef de Ménage : 1

N =
t =
g =

✓ : idem effectif ci-dessus

Notes : les cases barrées en haut
à gauche sont celles où le type de
parenté n'est pas représenté.
La parenté est comptée par rapport
au Chef de Ménage.

Sources : CRETH/MHIC Brazzaville
URBANOR Paris

A.G./B.L./P.S./
10.82

conjointes des enfants	145 10.52 2.06													
petites enfants	73 11.50 (0.50)							72 9.52 (2.52)						
ascendants collatéraux	36 12.0 (0)				36 11.0 (0)									
cousins														
autres														

Tableau 5

0 Enfants

2 092
2.92
(1.55)

Ménages
des Villes
du Congo

conjointes	N = 2 056 t = 2.89 (1.54)											
enfants	-											
ascendants collatéraux	1 317 2.09 (0.29)			740 4.30 (1.82)			-			-		
cousins	1 194 2.00 (0)	122 3.0 (0)	660 4.29 (1.91)	80 2.46 (0.51)	-	-	-	-	-	-	-	-
autres	1194 2.00 (0)	-	537 3.73 1.16	122 6.73 2.57	-	-	-	-	-	-	-	-

Ville : POINTE NOIRE

Nombre d'épouse(s)
du Chef de Ménage : 1

N = 19 586 dont 99 % des chefs de ménages sont de sexe masculin.
t = 6.56
g = 2.91

... : idem effectif ci-dessus

Notes : les cases barrées en haut à gauche sont celles où le type de parenté n'est pas représenté. La parenté est comptée par rapport au Chef de Ménage.

Sources : CRETH/MUIC Brazzaville
URBANOR Paris

A.G./B.I./P.S./
10.82

conjointes
des enfants

36
5.0 (0)

petits
enfants

ascendants
collatéraux

cousins

autres

conjointes des enfants	36 5.0 (0)											
petits enfants	-											
ascendants collatéraux	-											
cousins	-											
autres	-											

0 Enfants

4 653
2.87
1.43

Ménages
des Villes
du Congo

conjointes des enfants	4 653 2.87 (1.43)											
petits enfants	4 286 0.74 (1.31)						367 4.36 (1.86)					
ascendants collatéraux				1 139 4.26 (1.54)								
cousins							332 3.77 (0.42)		34 10.00 (0)			
autres			1104 4.23 1.56		36 5.0 0							

Ville : BRAZZAVILLE

Nombre d'épouse(s)
du Chef de Ménage : 1

N = 40 851

t = 6.78

g = 3.10

✓ : idem effectif ci-dessus

Notes : les cases barrées en haut
à gauche sont celles où le type de
parenté n'est pas représenté.
La parenté est comptée par rapport
au Chef de Ménage.

Sources : CREH/MUHC Brazzaville
URBANOR Paris

A.G./B.L./P.S./
10.82

conjointes
des enfants

petits
enfants

ascendants
collatéraux

cousins

autres

conjointes des enfants												
petits enfants												
ascendants collatéraux												
cousins												
autres												

1 + Enfants

Ménages
des Villes
du Congo

11 709	2 923
5.74	5.55
(3.14)	(2.99)
	8 751
	5.82
	(3.19)

conjointes des enfants	11 400 5.70 (3.15)	MASC	2 923 5.55 (2.99)	FEM	8 442 5.77 (3.20)				
petits enfants	9 983 5.42 (3.03)	MASC	2 508 5.37 (3.01)	7 440 5.45 (3.03)	1 417 7.71 (3.28)	MASC	415 6.64 (2.61)	FEM	1 002 8.15 (3.42)
ascendants collatéraux	6 671 4.66 (2.66)		3 313 6.94 (3.14)		1 218 7.42 (3.29)		199 9.46 (2.58)		
cousins	5 493 4.18 (2.30)	1 178 6.89 (3.07)	2 383 6.28 (2.86)	929 8.94 (3.18)	1 089 7.00 (3.23)	130 10.90 (0.79)	163 9.13 (2.73)	35 11.0 (0)	
autres	5444 48 4.15 11.0 2.28 0	1178 6.89 3.07	2334 48 6.19 8.0 2.81 0	881 48 8.62 9.0 3.26 0	1059 36 6.77 14.0 3.01 0				

CM FEM

Ville : BRAZZAVILLE

Nombre d'épouse(s)
du Chef de Ménage : 0

N =
t =
g =

✓ : idem effectif ci-dessus

Notes : les cases barrées en haut
à gauche sont celles où le type de
parenté n'est pas représenté.
La parenté est comptée par rapport
au Chef de Ménage.

Sources : CRETH/MUIC Brazzaville
URBANOR Paris
A.G./B.L./P.S./
10.82

conjointes des enfants	309 7.08 (2.61)	Tous CM sont de sexe féminin	
petits enfants	103 6.33 (1.25)	206 7.45 (3.01)	
ascendants collatéraux			
cousins			
autres			

0 Enfants

13 578	9 164
2.62	2.59
(2.61)	(2.59)
	4 373
	2.66
	(2.66)

Ménages
des Villes
du Congo

conjointes des enfants	13 494		9 129		4 325							
	2.57 (2.55)		2.57 (2.59)		2.57 (2.50)							
petits enfants	12 727	MASC	FEM	767		dont FEM		696				
	2.47	9057	3630	4.28		4.00		(2.51)				
	(2.51)	2.54	2.29	(2.41)		(2.61)		(2.51)				
	(2.55)											
ascendants collatéraux	8 067		4 661		563		FEM Seul ^E		203			
	1.55		4.06		3.26		7.10		(3.11)			
	(1.14)		(3.31)		(1.38)							
cousins	5 983	2 084	4 028	633	482	81						
	1.10	2.83	3.21	9.46	2.87	5.58						
	(0.57)	(1.38)	(1.68)	(5.37)	(1.06)	(0.50)						
autres	5760	222	1955	130	3994	34	513	119				
	1.04	2.63	2.69	4.97	3.21	3.0	9.52	9.20				
	48	74	1.14	2.47	2.47	0	5.76	3.26				
									168	35		
									6.70	9.0		
									3.28	(0)		

Ville : BRAZZAVILLE

Nombre d'épouse(s)
du Chef de Ménage : 0

N = 25 287 (CM MASC
t = 4.06 (12 087
(3.31
g = 3.26 (2.98

(13 124
CM FEM (4.76
((3.36)

↙ : idem effectif ci-dessus

Notes : les cases barrées en haut
à gauche sont celles où le type de
parenté n'est pas représenté.
La parenté est comptée par rapport
au Chef de Ménage.

Sources : CRETH/MUIC Brazzaville
URBANOR Paris

A.G./B.L./P.S./
10.82

conjointes
des enfants

petits
enfants

ascendants
collatéraux

cousins

autres

conjointes des enfants												
petits enfants												
ascendants collatéraux												
cousins												
autres												

la ville 2,

0 Enfants

2 353
2.94
1.91

Ménages
des Villes
du Congo

conjointes les enfants	2 329 2.90 (1.88)											
petits enfants	2 085 2.73 (1.84)						244 4.34 (1.49)					
ascendants collatéraux	1 709 2.29 (0.88)			376 4.74 (3.22)			239 4.33 (1.50)			5 5.00 (0)		
cousins	1 469 2.01 (0.12)		240 4.00 (1.43)		301 4.01 1.12		75 7.71 6.04		225 4.25 (1.51)		14 5.64 (0.50)	
autres	1464	5		-	296	5	65	10	225			
	2.0	4.0			4.01	4.0	5.37	23.0	4.25			
	(0)	(0)			1.13	(0)	0.67	(0)	1.51			

Ville : CENTRES
SECONDAIRES
Nombre d'épouse(s)
du Chef de Ménage : 1

N = 15 349

t = 6.09

g = 2.74

↳ : idem effectif ci-dessus

Notes : les cases barrées en haut
à gauche sont celles où le type de
parenté n'est pas représenté.
La parenté est comptée par rapport
au Chef de Ménage.

Sources : CREIH/MUIC Brazzaville
URBANOR Paris

A.G./B.L./P.S./
10.82

conjointes des enfants	23 6.70 (0.78)											
petits enfants	8 8.00 (0)						15 6.00 (0)					
ascendants collatéraux												
cousins												
autres												

LISTE DES DIFFERENTS DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Document de travail n° 1,

P. BONNEFOND axe 2 :

"NOTES SENEGALAISES".

- Document de travail n° 2,

A. SID AHMED axe 2 :

"RENTE PETROLIERE : QUELQUES PROBLEMES THEORIQUES"

- Document de travail n°3,

R. DOGNIN axe 1 :

"DES CALEBASSES ET DES VACHES"

- Document de travail n° 4,

L. PERROIS axe 1 :

"ANTHROPOLOGIE ET HISTOIRE : LES ARTS PLASTIQUES DU NORD-OUEST CAMEROUN"

- Document de travail n° 5,

A. MARLIAC axe 1 :

"CHRONOCULTURAL SIGNIFICANCE OF 14 C AND TL DATINGS IN NORTH CAMEROUN IRON AGE SETTLEMENTS CASE REFLEXION UPON THE RELIABILITY OF ABSOLUTE DATING"

- Document de travail n° 6,

H. GODARD axe 3 :

"ATLAS INFORMATISE DE QUITO. PRESENTATION ET PREMIERS RESULTATS"

- Document de travail n° 7,

B. LACOMBE axe 2 :

"STATISTIQUES ET FAMILLES. TAUX ET PROBABILITES D'AGRANDISSEMENT
DES MENAGES ET FAMILLES - TROIS ETUDES" -

- Document de travail n° 8,

J.C. NGUINGUIRI axe 1 :

"TRADITIONS ET COUTUMES FONCIERES DES COMMUNAUTES DU LITTORAL
CONGOLAIS - TROIS ETUDES -"

- Document de travail n° 9,

C. AUBERTIN axe 3 :

"LA TECHNIQUE AU SECOURS DE L'ILLUSION"

- Document de travail n° 10,

J. GAILLARD axe 2 :

"HISTOIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE
COSTARICAINE"

- Document de travail n° 11,

J. GAILLARD axe 2 :

"HISTOIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE
THAILANDAISE"

- Document de travail n° 12,

T. SAUVIN axe 2 :

"L'INTRODUCTION DE LA COMPENSATION DANS LES STRATEGIES
INDUSTRIELLES DU TIERS MONDE"

- Document de travail n° 13,

E. SALL axe 2 :

"MICRO - ETAT - NATION ET SOCIETE EN GAMBIE"

- Document de travail n°14,

D. QUILAQUEO axe 2 :

"ORGANISATION DE LA COMMUNAUTE MAPUCHE DE RIO NEGRO EN ARGENTINE"

- Document de travail n° 15,

O. BOIZO axe 2 :

"ETUDES SUR LE DEVELOPPEMENT IVOIRIENS"

- Document de travail n° 16,

P. PILLON, A. WARD axe 2 :

"GROUPEMENTS D'ELEVAGE AUTOCHTONES DANS LE PACIFIQUE SUD - TROIS ETUDES -"